

**DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION  
ENVIRONNEMENTALE UNIQUE (DAEU)**

**CARRIÈRE DE CALCAIRE**

*Commune de Liouc (30)*

**Pièce 6: Capacités techniques et financières**



**ARCA2E**

**Montpellier :**

Parc Club du Millénaire, 1025 Rue Henri  
Becquerel, 34000 Montpellier  
Tél : 04.67.64.74.74

**Gardanne :**

Bâtiment le SATEQ – ZI La Palun - RD46A  
13 120 Gardanne  
Tél : 04.88.14.80.04



Pièce 1 : Notice de présentation non technique

Pièce 2 : Pièces administratives et techniques

Pièce 3 : Etude d'impact

Pièce 4 : Résumé non technique de l'étude d'impact

Pièce 5 : Etude de dangers

**Pièce 6 : Capacité techniques et financières**

Pièce 7 : Garanties financières

Pièce 8 : Justification de maîtrise foncière

Pièce 9 : Demande de défrichement

Pièce 10 : Annexes techniques et expertises

**Annexe 1** : Volet Naturel de l'Etude d'Impact et Evaluation Natura 2000 (CBE, 2022)

**Annexe 2** : Etude paysagère –JP Durand Paysage, 2022)

**Annexe 3** : Rapport Hydrogéologique (Bergasud, 2022)

**Annexe 4** : Extraits du PLU

Pièce 11 : Plan de gestion des déchets d'extraction

Pièce 12 : Plans

Pièce 13 : Demande de Dérogation au titre des Espèces Protégées (DDEP)

Pièce 14 : Avis MRAE /Réponses  
Avis CNPN /Réponses



# DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE UNIQUE (DAEU)

## CARRIERE DE CALCAIRE

*Commune de Liouc (30)*

### Pièce 6: Capacités techniques et financières

Date	N° Dossier	Version	Rédacteur	Vérificateur	Affaire suivie par
Mars 2023	E.2020.010	V1	M.SMIL	N. LIETAR	E. SOULAGES, A.SOULAGES
Aout 2023	E.2020.010	V2	M.SMIL	N. LIETAR	E. SOULAGES, A.SOULAGES
Décembre 2024	E.2020.010	V3	M.SMIL	N. LIETAR	E. SOULAGES, A.SOULAGES



## SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
<b>I. CAPACITES TECHNIQUES.....</b>	<b>3</b>
I.1. Moyens humains.....	3
I.2. Moyens matériels .....	3
<b>II. CAPACITES FINANCIERES .....</b>	<b>5</b>





## INTRODUCTION

Située sur la commune de Liouc, dans le département du Gard (30), la carrière Terrisse au lieu-dit « Pieds Bouquet » est valorisée pour son gisement calcaire.

Initialement autorisée pour Monsieur TERISSE dans les années 1970 (arrêté préfectoral n°57/4826 du 2 mai 1973), cette carrière en roche massive a été rachetée par la Société Soulages BATP en 2001, pour laquelle elle a obtenu une autorisation d'exploiter en 2007 (arrêté préfectoral n°0703022 du 26 mars 2007).

Cette autorisation en cours, accordée pour une durée de 15 ans, porte sur un périmètre d'environ 33 ha et une production maximale de 122 400 tonnes par an.

Celle-ci a fait l'objet d'une prolongation jusqu'au 26 septembre 2023 (AP n°2021-10-095) en date du 6 octobre 2021), d'une seconde prolongation jusqu'au premier mars 2024 (APC N°2023-04-007) et d'une dernière prolongation par arrêté préfectoral en date du 27 décembre 2024 jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2025 pour achever la procédure d'autorisation. La société Terrisse souhaite renouveler son autorisation et étendre le périmètre d'extraction vers le nord pour garantir l'approvisionnement en granulats du département sur le long terme dont les besoins sont croissants.

Une partie des terrains étant boisée, une demande d'autorisation de défrichage au titre du Code Forestier se révèle nécessaire aux titres des articles L.341-1 et suivants.

La demande d'autorisation d'exploiter la carrière Terrisse est sollicitée pour une durée de 30 ans, intégrant 4,6 ans pour la finalisation du réaménagement du site.

**Le présent dossier correspond à la pièce 6 « Capacités techniques et financières » du dossier de demande d'autorisation relatif au renouvellement et à l'extension de la carrière Terrisse.**



## **I. DUREE D'AUTORISATION**

La demande d'autorisation d'exploiter de la carrière de Liouc est sollicitée pour une durée de 30 ans.

## **II. CAPACITES TECHNIQUES**

### **II.1. PRESENTATION DE LA SOCIETE TERRISSE**

Le pétitionnaire, « Carrière Terrisse », est dirigé par monsieur Roland SOULAGES, spécialisé dans le domaine des centrales à béton ainsi que des carrières depuis des dizaines d'années.

Le statut de la société est une Société A Responsabilité Limitée (SARL).

La société Terrisse, dispose d'un panel d'activités varié, comprenant entre autres :

- L'exploitation de carrières ;
- Le traitement de matériaux minéraux ;
- Le dépôt de matériaux ;
- Le transport de matériaux de construction,

Le groupe Soulages BATP exerce ses activités sur un secteur géographique correspondant à la région OCCITANIE.

### **II.2. MOYENS HUMAINS**

L'exploitation de la carrière Terrisse mobilise en moyenne 4 personnes en temps plein :

- Un chauffeur ;
- Trois polyvalents.

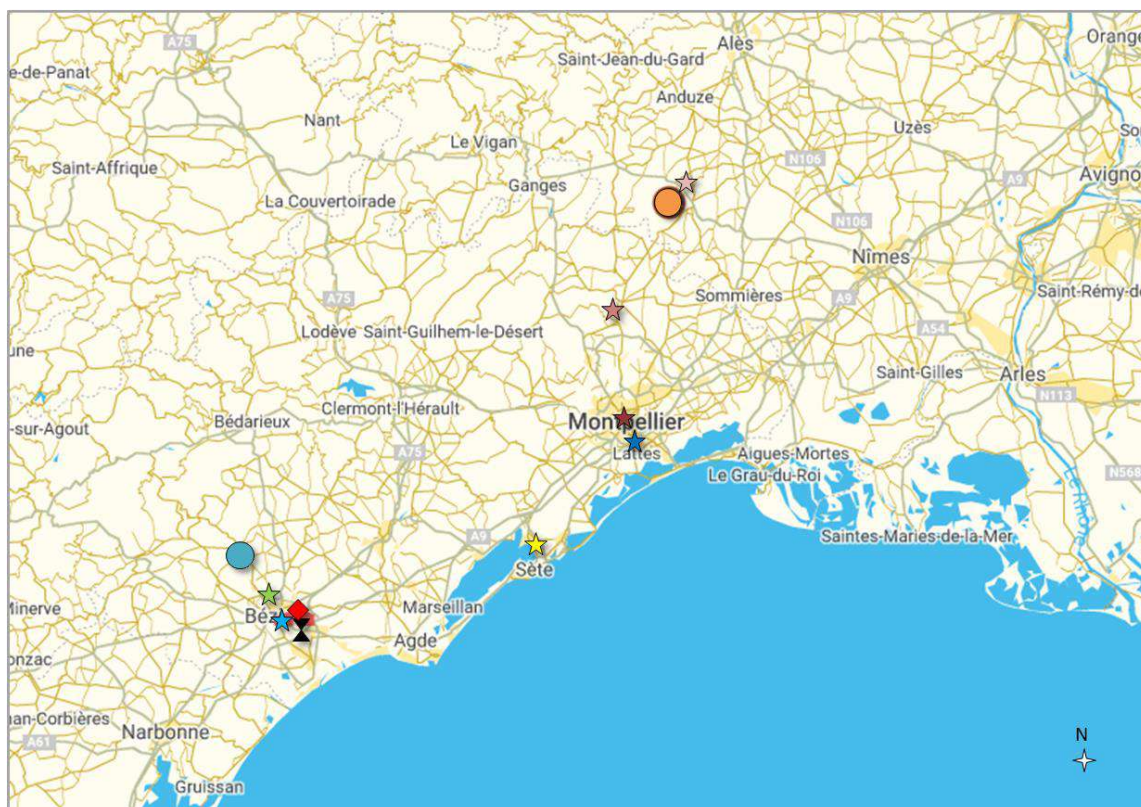
### **II.3. MOYENS MATERIELS**

Pour mener à bien ses activités, la société Terrisse dispose des matériels suivants (tous sites confondus) :

- d'une carrière alluvionnaire, Les Sablières du Littoral à Maraussan ;
- d'une carrière calcaire, la carrière Terrisse à Liouc ;
- de site de dépôts de matériaux minéraux ;
- de moyens de transports des matériaux minéraux.

Les moyens matériels présents sur la carrière sont maintenus à l'identiques de l'exploitation actuelle, à savoir :

- Trois pelles ;
- Deux dumpers ;
- Deux chargeuses ;
- Deux camions de livraison.



- ◆ Siège social et administratif (Béziers)
- Sites de production
- Les Sablières du littoral-La Sablière de Maraussan
- Carrière Terrisse (Liouc)
- Site de dépôt
- ★ Les Sablières du littoral- Dépôt de Béziers
- ★ Les Sablières du littoral- Dépôt de Montpellier/Lattes
- ★ Sablières de Pouzols (Béziers)
- ★ Sud Béton-Centrale de Sète
- ★ Pic Béton-Centrale de Quissac
- ★ Pic Béton-Centrales de Saint-Vincent
- ★ Pic Béton-Centrale de Lattes
- Filiale transport
- ✂ Transports du littoral (Béziers)

**Figure 1 : Moyens matériels de la société Soulages BATP**  
(Source : Soulages BATP)

### III. CAPACITES FINANCIERES

Le chiffre d'affaires déclaré de la société Terrisse entre 2018 et 2020 est synthétisé dans le tableau ci-dessous.

	2018	2019	2020
<b>Chiffre d'affaires</b>	962 000 €	1 000 000 €	962 400 €